

Mettre fin à la violence faite aux enfants en période de COVID-19



« Nous voyons un schéma alarmant se dessiner à mesure que la pandémie de la COVID-19 se répand dans le monde entier. Les membres les plus pauvres et les plus vulnérables de la société sont les plus durement touchés, tant par la pandémie que par la riposte à celle-ci. Je me préoccupe tout particulièrement du bien-être des enfants du monde entier. Heureusement, les enfants sont jusqu'à présent largement épargnés par les symptômes les plus graves de la maladie. Mais leur vie est totalement bouleversée. Je lance un appel aux familles du monde entier, et aux leaders de tous les niveaux : protégez nos enfants ».

**António Guterres, Secrétaire général
Nations Unies**

RÉSUMÉ EXÉCUTIF



La pandémie de la COVID-19 est l'une des plus grandes menaces à la stabilité globale depuis la seconde guerre mondiale. Avant la pandémie, plus de la moitié des enfants du monde entier était quotidiennement exposée à différentes formes de violence. Les mesures prises pour contenir la pandémie et y répondre ont accru davantage les risques de violence physique, sexuelle et émotionnelle contre les filles, les garçons et les enfants qui ont différentes identités de genre.

Les risques ont augmenté, mais la capacité de riposte des systèmes formels et informels de protection de l'enfance est restée limitée. Les services de prévention, de signalement, de réponse, de soins et de soutien ont été restreints en raison de l'urgence actuelle, ou remplacés par un soutien à distance.

Joining Forces, une coalition de six organisations de défense des droits de l'enfant, demande que la protection de l'enfance soit une priorité dans la riposte à la COVID-19. Une approche de protection de l'enfance centrée sur les enfants, qui respecte les principes des droits de l'enfant, atteint les plus vulnérables tout en étant dotée d'un financement adéquat, est cruciale pour que tous les enfants, filles et garçons, puissent avoir accès et recevoir l'aide et les services dont ils ont besoin en ces temps difficiles.



© SoS Children's Villages International

L'impact de l'épidémie de la COVID-19 sur la violence faite aux enfants

La pandémie de la COVID-19 est l'une des plus grandes menaces à la stabilité globale depuis la seconde guerre mondiale. De nombreux pays ont pris des mesures pour contrôler les déplacements de personnes ; environ 60% des enfants dans le monde vivent maintenant dans des pays où un confinement total ou partiel est mis en place.ⁱ La santé des enfants semble être moins directement affectée par la COVID-19, mais l'épidémie et les mesures mises en place pour la contenir affecteront profondément l'environnement dans lequel les enfants grandissent et se développent. Les inégalités et les vulnérabilités existantes sont exacerbées en temps de crise, ce qui expose les enfants à une violence accrue. Nous l'avons constaté dans d'autres pandémies et urgences humanitaires, et nous le constatons tous les jours dans le contexte actuel de la COVID-19. La manière dont les gouvernements réagiront à ce risque affectera non seulement les droits et le bien-être de millions d'enfants dans le monde, mais aussi les générations futures et la stabilité de leurs nations dans les années à venir.

Alors que les efforts se multiplient dans le monde entier pour mettre en œuvre des mesures de riposte afin de réduire la contagion et de soigner les personnes infectées, l'initiative Joining Forcesⁱⁱ appelle les gouvernements à adopter immédiatement des mesures spécifiques pour protéger les filles, les garçons et les enfants ayant différentes identités de genre contre la violence sous toutes ses formes, dans le cadre des efforts de riposte à

la COVID-19 et ceux entrepris pour se relever de cette pandémie.

Avant la pandémie, plus de la moitié des enfants du monde entier était quotidiennement exposée à différentes formes de violence.ⁱⁱⁱ Les mesures prises pour contenir la pandémie et y répondre ont accru davantage les risques de violence physique, sexuelle et émotionnelle contre les filles, les garçons et les enfants qui ont différentes identités de genre. Le manque de prévention et de réponse efficaces à la violence contre les enfants peut avoir des répercussions sur la santé et le bien-être des enfants, leur niveau d'éducation et leur développement tout au long de leur vie.^{iv} Il limite la capacité des filles et des garçons à réaliser leur potentiel et augmente la probabilité qu'ils soient auteurs ou victimes de violence à l'âge adulte, permettant ainsi aux cycles de violence, de pauvreté et d'inégalité de se poursuivre.^v

La violence contre les enfants coûte déjà 7 000 milliards de dollars US par an aux économies dans le monde.^{vi} Ne pas réussir à prévenir une nouvelle escalade de la violence due à l'épidémie de la COVID-19 ne fera qu'augmenter les coûts pour les communautés et les pays dans les années à venir.

Joining Forces est une alliance mondiale de six des principales organisations mondiales de défense des droits de l'enfant réunies au sein d'une coalition pour prévenir et répondre à la violence contre les enfants dans 70 pays¹. Le présent document s'appuie sur les expériences que nous avons acquises en première ligne pour montrer l'importance des interventions axées sur la protection de l'enfance dans la transformation de la vie des enfants et de leurs communautés. Il décrit les

1 Ces six organisations sont ChildFund, Plan International, Save the Children, SOS Villages d'Enfants, Terre des Hommes et World Vision

principaux risques émergents auxquels les filles et les garçons sont confrontés en matière de protection de l'enfance et les mesures proactives que toutes les parties prenantes - y compris les gouvernements, les donateurs, les agences des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) - doivent prendre d'urgence pour garantir la protection des enfants contre les effets de la COVID-19.

Risques et tendances émergents

« *[Je suis très inquiète] que ma mère et mon beau-père continuent à me frapper à la maison.* » Fille, Bolivie^{vii}

Avec la propagation de la pandémie dans le monde, nous avons constaté une augmentation de la violence contre les enfants dans divers contextes. Les mesures de quarantaine qui limitent la circulation des personnes et entraînent la fermeture des services publics exposent les enfants, et les filles en particulier, à des risques accrus de violence. Un récent rapport de World Vision a estimé qu'à la suite de trois mois de confinement mondial, jusqu'à 85 millions d'enfants de plus qu'avant l'épidémie pourraient être exposés à des violences physiques, sexuelles et émotionnelles.^{viii}

Augmentation de la violence à domicile

« *Nous pensons que notre domicile est un endroit sûr, mais c'est en fait un endroit dangereux pour nous, les filles.* » Fille, Guatemala^{ix}

Plus d'un milliard d'enfants sont en dehors du système éducatif et confinés à la maison avec les personnes qui s'occupent d'eux et qui par ailleurs subissent une ou plusieurs formes de contrainte (par exemple, le chômage, la dépression, la pression du travail à domicile, l'anxiété). Pour de nombreux enfants, le domicile n'était déjà pas un environnement sûr ; pour d'autres, l'augmentation du stress des personnes qui s'occupent d'eux et le confinement dans des logements surpeuplés engendrent également de nouveaux risques de violence. Les filles et les garçons qui subissent déjà des violences à domicile ainsi que ceux qui sont plus vulnérables à la violence, comme les enfants en situation de handicap et les enfants LGBTIQ, sont davantage exposés.

Depuis le début de la pandémie et la mise en place de mesures de quarantaine, les appels reçus pour violence familiale par les lignes d'assistance téléphonique ont considérablement augmenté, de 20 à 150% dans certains pays.^x Ces données indiquent une augmentation de la maltraitance des enfants puisque la violence contre les enfants se produit souvent à la maison et parallèlement à la violence faite aux femmes.^{xi} Ces déclarations sont corroborées par des données provenant d'autres sources. Par exemple, des données récentes de l'Inde montrent une augmentation de 30% des appels liés à la violence reçus par les lignes d'assistance aux enfants, tandis qu'une évaluation nationale du Bangladesh indique une augmentation de 40% de la violence physique contre les enfants et de 50% de la violence basée sur le genre contre les filles.^{xii} L'exposition à la violence physique et sexuelle à domicile, ainsi que le fait d'être témoin de la violence entre partenaires intimes, perpétuent les cycles de violence intergénérationnels. Les filles qui subissent des violences à domicile sont plus susceptibles d'être victimes de la violence de leurs partenaires intimes.

La COVID-19 rend également de plus en plus difficile pour les enfants l'accès aux réseaux de soutien, par exemple le fait de fuir une situation de violence, se confier à un ami, signaler un cas de violence ou demander l'aide d'un enseignant ou d'autres membres de la communauté.^{xiii} C'est pour cela que dans certains pays ou certaines régions, comme aux États-Unis et au Canada, on a constaté une diminution des signalements officiels des cas de maltraitance d'enfants.

La violence à domicile peut également entraîner l'effondrement et la séparation des familles, ce qui accroît la nécessité d'assurer une prise en charge alternative des enfants. Pour les enfants qui se trouvent déjà dans le système de prise en charge alternative, le risque de violence, d'abandon et de négligence a aussi augmenté considérablement. Certaines familles d'accueil rejettent les enfants dont elles ont la charge pour des raisons de santé et le soutien fourni par les travailleurs sociaux diminue en raison des restrictions de mouvement. Par



ailleurs, différentes structures d'accueil ferment leurs portes d'une manière non planifiée et laissent les enfants dans la rue ou les renvoient dans les familles dont ils ont été retirés pour cause de négligence, de violence et d'abus.^{xiv}

Augmentation de la violence en ligne

Les restrictions de mouvement et la fermeture des écoles signifient également que les enfants passent plus de temps en ligne, augmentant ainsi leur exposition au harcèlement, à la pornographie, à la violence sexuelle et à l'exploitation en ligne. Les auteurs de violences profitent du fait que les enfants passent plus de temps en ligne sans surveillance et cherchent à les conditionner et à les exploiter par la contrainte sexuelle et la sextorsion (extorsion de faveurs sexuelles). Les filles sont particulièrement vulnérables, puisqu'elles représentent 90% des enfants figurant sur les matériels de violence sexuelle en ligne.^{xv} Le centre national pour les enfants disparus et exploités aux États-Unis a connu une augmentation de 106% des signalements mondiaux de cas présumés d'exploitation sexuelle d'enfants par rapport à mars 2019.^{xvi} En Inde, on a constaté une augmentation de 95% du trafic de recherche de contenus pédopornographiques, et Europol a également constaté une augmentation de la demande de pornographie infantile.^{xvii}

Augmentation de la violence basée sur le genre et des mécanismes d'adaptation négatifs

« De nombreuses filles sont violées physiquement et psychologiquement. Et cette information ne sort pas ; on ne parle que de la COVID, mais on ne parle pas des cas de violence. »
Pérou, jeune fille de 15 ans^{xviii}

La diminution de l'accès aux services et des relations sociales, ainsi que le stress accru causé par l'épidémie, exacerbent les inégalités de genre existantes.^{xix} Dans son dernier rapport, le FNUAP a prédit une augmentation de 20% des incidents de violence basée sur le genre.^{xx} Il a également indiqué que, du fait des perturbations notées dans l'accès aux services de santé et aux programmes de prévention, deux millions de filles supplémentaires pourraient être victimes de mutilations génitales et qu'il

pourrait y avoir sept millions de grossesses non désirées, dont beaucoup chez les adolescentes. Il y a des leçons essentielles à tirer des contextes post-pandémiques ; après la crise de l'Ebola en Sierra Leone, les grossesses d'adolescentes ont augmenté jusqu'à 65%. Cette tendance est due à l'augmentation de l'exploitation sexuelle en échange de nourriture ou d'argent engendrée par la pauvreté, à l'incapacité à éviter les grossesses non désirées et/ou involontaires résultant de l'effondrement des services de santé de la reproduction, et à la perturbation du système scolaire, qui laisse de nombreuses filles en dehors de l'école.^{xxi} Nous voyons de plus en plus de scénarios similaires se reproduire au cours de l'épidémie de la COVID-19. Cela aura un impact significatif sur la vie des filles, aujourd'hui et à l'âge adulte, ainsi que sur leurs futurs enfants. Leur santé, leur bien-être et leurs moyens de subsistance en seront affectés, et beaucoup de filles ne retourneront jamais à l'école.

Pour de nombreuses familles, la vulnérabilité économique croissante augmentera la menace du travail, du mariage et de la traite des enfants. Le FNUAP a déjà prédit que 13 millions de filles supplémentaires seront poussées vers le mariage d'enfants au cours des dix prochaines années.^{xxii} L'expérience acquise au cours des catastrophes précédentes montre que la plupart de ces mariages auront lieu durant les deux premières années de crise, ce qui mettra 4 millions de filles dans une situation de risque immédiat.^{xxiii} Nous savons également, depuis l'épidémie d'Ebola, que la perte des moyens de subsistance, le chômage, les fermetures d'entreprises, combinés à la fermeture des écoles et à l'absence de systèmes de protection sociale, peuvent accroître l'incidence du travail et de la traite des enfants.^{xxiv}

Les enfants les plus vulnérables seront probablement les plus menacés et auront le plus grand besoin de protection. Ces groupes incluent : les enfants réfugiés, migrants, déplacés internes, les enfants touchés par des conflits, les enfants privés de liberté, les enfants privés de soins parentaux, les enfants vivant dans la rue ou dans des bidonvilles, les enfants vivant dans des situations de négligence, d'abus et d'exploitation, ainsi que les enfants en situation de handicap.

Que les enfants soient directement victimes de violences et de pratiques néfastes ou qu'ils aient été témoins de violences familiales, l'impact sur leur bien-être individuel et sur la société est durable. Les faits montrent que la violence faite aux enfants a un impact énorme sur la santé et l'éducation de chaque enfant ainsi que sur son développement émotionnel et comportemental.^{xxv} Les

La COVID-19 expose des millions d'enfants à la violence dans des contextes de fragilité et de déplacement

Dans le monde, on estime que 800 millions d'enfants vivent dans des zones fragiles et touchées par des conflits et qu'un enfant sur dix vit dans des contextes extrêmement fragiles. Par ailleurs, quarante millions d'enfants sont actuellement déplacés de force par des conflits. Ces enfants vivent dans des conditions précaires, notamment dans de grands camps surpeuplés ou dans des zones urbaines densément peuplées, avec peu ou pas d'accès aux services de base, y compris aux soins de santé primaires.

Ils sont déjà exposés à différentes formes de violence et d'exploitation, y compris la violence physique, sexuelle et la violence basée sur le genre. Ces enfants à risque ne sont souvent pas scolarisés et sont poussés au mariage d'enfants et au travail des enfants. Nombre d'entre eux sont confrontés à d'importants problèmes de santé mentale et psychosociale et à des traumatismes.

L'impact de la COVID-19 sera probablement désastreux et sans précédent pour ces enfants, en raison de l'interruption ou de l'effondrement total de systèmes de protection de l'enfance formels et informels déjà débordés ou limités et d'autres services essentiels, y compris l'éducation formelle et informelle. Même lorsque les services nationaux (tels que les soins de santé et l'éducation) sont disponibles et fonctionnels, l'accès peut être fortement limité en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment des obstacles liés au coût, au statut ou à la bureaucratie et le manque d'information, de capital/réseaux sociaux et de systèmes d'orientation.

coûts personnels entraînent la perte de capital social et le renoncement au développement humain, ainsi que l'énorme impact économique, qui coûte aux sociétés 2 à 5% du PIB mondial. Nous devons agir maintenant pour minimiser les risques et empêcher une nouvelle escalade de toutes les formes de violence faites aux enfants.

Capacité réduite à demander de l'aide

Les risques ont augmenté, mais la capacité de réponse des systèmes formels et informels de protection de l'enfance est restée limitée. Les services de prévention, de signalement, de réponse, de soins et de soutien ont été restreints en raison de l'urgence actuelle ou remplacés par un soutien à distance. Les restrictions de mouvement ont empêché les services de protection de l'enfance, les travailleurs sociaux ainsi que les travailleurs humanitaires d'atteindre les filles et les garçons qui sont dans le besoin.

Notre récent rapport intitulé "Une deuxième révolution : trente ans de droits de l'enfant et l'agenda inachevé",^{xxvi} a noté que la violence faite aux enfants est le domaine où l'on constate le plus grand écart entre les aspirations et leur mise en œuvre. Nous avons constaté que les systèmes de protection de l'enfance de nombreux pays n'ont pas été en mesure de prévenir la violence et de protéger les enfants, même avant l'épidémie de la COVID-19. Cela s'explique principalement par le fait qu'il s'agit de systèmes relativement nouveaux, axés sur la réponse plus que sur la prévention et largement sous-financés. Toutefois, ces insuffisances ont été exacerbées par le fait que certaines formes de violence sont considérées comme "culturellement acceptables" ou "inévitables" dans certaines régions. Cela est particulièrement vrai dans les cas de violence sexuelle, de mariage d'enfants et de châtiments corporels. Les implications de la riposte à la COVID-19 sont susceptibles d'exacerber ces problèmes existants.



La situation des enfants vivant dans des contextes fragiles et humanitaires, où les systèmes de protection de l'enfance sont déjà faibles ou inexistants, est particulièrement inquiétante. L'épidémie d'Ebola survenue en Afrique de l'Ouest a montré que les systèmes formels ou communautaires étaient affaiblis et que les interventions axées sur la protection des enfants étaient retardées, sous-financées ou insuffisamment intégrées dans la réponse de la communauté humanitaire internationale.^{xxvii}

Interventions prometteuses

Le nouveau contexte a également engendré de nouvelles manières de faire les choses et une pléthore d'innovations localisées soutenues par des directives et des notes techniques globales. Des campagnes de sensibilisation et d'information visant à soutenir les parents en les aidant à réduire leur stress et à adopter des méthodes d'éducation parentale positive ont été mises en œuvre à une échelle sans précédent dans de nombreux pays. Des protocoles sont en cours d'élaboration pour assurer une continuité des mécanismes de signalement, d'orientation et de gestion des cas relatifs à la protection de l'enfance. Différentes options sont envisagées pour offrir des services de santé mentale, de soutien physique et de conseil en ligne, ou des activités génériques diffusées par différents canaux médiatiques. Dans certains pays, les intervenants de première ligne, y compris les agents de santé communautaires, sont formés pour détecter les signes de violence. Ces efforts sont utiles, mais la majorité des ressources humaines et financières est encore consacrée à la riposte aux implications sanitaires de la pandémie ; la lutte contre la violence faite aux enfants doit être considérée comme une priorité. Actuellement, le volet "protection de l'enfance" du Plan Mondial de Réponse Humanitaire reste largement sous-financé et le déficit de financement avoisine les 90%. Avec une hiérarchisation appropriée des priorités de la part des gouvernements et des donateurs, il est possible d'inverser cette situation.

Plan d'action

Joining Forces, une coalition de six organisations de défense des droits de l'enfant, demande que la protection de l'enfance soit une priorité dans la riposte à la COVID-19. Une approche de protection de l'enfance centrée sur les enfants, qui respecte les principes des droits de l'enfant, atteint les plus vulnérables tout en étant dotée d'un financement adéquat, est cruciale pour que tous les enfants, les filles et les garçons, puissent avoir accès et recevoir l'aide et les services dont ils ont besoin en ces temps difficiles.

Lorsqu'elles sont prises en compte dans les campagnes de "Retour à l'école", de telles considérations peuvent aussi assurer une meilleure protection des filles et des garçons qui n'étaient initialement pas scolarisés ou qui risquent de ne pas retourner à l'école et sont très exposés à l'exploitation.

Il est également impératif que les campagnes de protection sociale placent la protection des enfants et la reconnaissance de leurs droits au centre des initiatives - telles que celles qui soutiennent une éducation parentale positive, aident à sécuriser les finances des familles et à lutter contre la violence familiale - car elles peuvent s'attaquer à certaines des causes profondes qui augmentent le risque de violence faite aux enfants.

Intervenant en première ligne pour prévenir la violence faite aux enfants et y répondre, Joining Forces sait comment des programmes holistiques de protection de l'enfance, de qualité et adéquatement financés, peuvent transformer la vie des enfants. Joining Forces sait aussi à quel point la collaboration dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale nous permet d'atteindre tous les enfants sans exception.



© SoS Children's Villages International



Joining Forces exhorte les gouvernements, les donateurs, les agences des Nations Unies et les OSC à :

- ➔ Reconnaître la protection de l'enfance comme une intervention prioritaire qui sauve des vies, en veillant à ce qu'elle soit entièrement financée et intégrée dans tous les plans et efforts de riposte à la COVID-19 ; tous ces plans doivent inclure une analyse approfondie selon l'âge, le genre, le handicap et l'inclusion afin de répondre aux besoins spécifiques des filles et des garçons ;
- ➔ Assurer le respect des normes minimales de protection de l'enfance et des pratiques recommandées au niveau global dans toutes les interventions, notamment les Standards Minimum pour la Protection de l'Enfance dans l'action humanitaire, les stratégies INSPIRE visant à mettre fin à la violence à l'encontre des enfants, et les notes techniques de l'Alliance pour la Protection de l'Enfance dans l'action humanitaire axées sur la protection des enfants pendant la pandémie actuelle ;
- ➔ Reconnaître que les services formels et informels de protection de l'enfance et le personnel des services sociaux sont indispensables et veiller à ce que tous les services de protection de l'enfance soient maintenus, en particulier pour les enfants qui se trouvent dans des contextes fragiles et humanitaires, et à ce que tous les agents de protection de l'enfance disposent d'équipements de protection individuelle ;
- ➔ Donner la priorité à l'investissement dans les systèmes de protection de l'enfance et combler le déficit de financement de la protection de l'enfance, en particulier dans le cadre du Plan Mondial de Réponse Humanitaire ;
- ➔ Adapter et poursuivre la fourniture des services qui atténuent les facteurs de risque de violence, maltraitance et négligence, y compris les programmes relatifs à la violence familiale, à l'abus de substances, à la santé mentale et au bien-être psychosocial des travailleurs sociaux ; Veiller à ce que des mesures soient prises pour
- ➔ réduire au minimum la séparation entre l'enfant et sa famille, notamment en plaçant les enfants temporairement séparés dans des structures d'accueil sûres, adéquates et familiales, la préférence étant donnée aux placements dans la famille élargie et à la possibilité de communiquer avec leurs parents ou les personnes qui en ont principalement la charge. L'intérêt supérieur des enfants placés en institutions ou dans une autre forme de prise en charge alternative, ainsi que ceux qui se trouvent dans des centres de quarantaine/isolément ou de détention et les autres enfants privés de liberté, doit être au cœur des décisions relatives à leur protection et au soutien psychosocial qui leur est apporté.
- ➔ Soutenir des mécanismes de signalement adaptés aux enfants et centrés sur les survivants, et veiller à ce qu'ils soient en capacité de fournir à tous ceux qui en ont besoin un appui et des réponses adaptés aux enfants et sensibles au genre ; cela inclut le maintien des lignes d'assistance téléphonique destinées aux enfants et des principaux services de prise en charge des cas.
- ➔ Donner la priorité au soutien psychosocial et en santé mentale adaptés à l'âge et au genre ciblant les enfants et leurs parents ou tuteurs qui risquent de subir ou ont subi des violences et en particulier les enfants les plus vulnérables ;
- ➔ Veiller à ce que tous les intervenants de première ligne soient formés et capables d'identifier les risques liés à la protection des enfants dans le cadre de la COVID-19 et sachent signaler et transmettre les préoccupations en toute sécurité ;
- ➔ Mettre en place d'urgence des programmes de transferts directs de liquidités et d'autres programmes de protection sociale adaptés aux enfants et aux femmes, conçus pour aider les familles à répondre aux besoins fondamentaux des enfants et décourager les stratégies de survie négatives visant à compléter le revenu familial

par le travail des enfants, le mariage des enfants ou l'exploitation sexuelle. Les transferts d'argent liquide peuvent également atténuer la violence familiale et celle exercée par des partenaires intimes en lien avec les mesures de confinement et les facteurs de stress économique.

- Assurer l'accès à un enseignement en ligne/à distance sûr pour tous les enfants, y compris les enfants en situation de handicap, les enfants déplacés ou qui vivent dans des camps de réfugiés, en utilisant des méthodes d'enseignement à distance adaptées aux enfants, telles que la télévision, la radio ou l'apprentissage en ligne pour alléger la pression à domicile et prévenir les abandons scolaires. Le curriculum devrait inclure des compétences de vie, afin de minimiser les risques liés à l'exclusion, améliorer le bien-être psychosocial et accroître la capacité des

enfants à atténuer les risques de violence et de stigmatisation.

- Assurer la réouverture des écoles en toute sécurité, notamment en créant des environnements d'apprentissage sans violence, et soutenir le retour à l'école de tous les enfants, en particulier les plus vulnérables et les enfants à risque de mariage d'enfants, travail des enfants ou grossesses adolescentes.
- Soutenir le dialogue entre les enfants et les décideurs à tous les niveaux, afin que la réalité de l'expérience et de l'impact de la COVID-19 sur les enfants et leurs familles puisse être entendue et que les mesures requises soient prises pour améliorer les différentes composantes des plans de réponse à la COVID-19 en tenant compte des points de vue des enfants.

ANNEXE

Quelles réponses de la part des membres de Joining Forces?

Les membres de Joining Forces ont été à la pointe des efforts visant à prévenir et à faire face aux multiples risques de violence résultant de la COVID-19. Dès le début de l'épidémie, l'accent a été mis sur la nécessité de veiller à ce que les cas de violence contre les enfants puissent être reconnus et que les enfants aient accès aux mécanismes de signalement et aux services de réponse. Il s'agit donc de **former les intervenants de première ligne**, tels que les agents de santé communautaires et les autres acteurs de première ligne, y compris les chefs religieux, aux droits et à la protection des enfants; mais aussi de mettre en place des équipes sanitaires mobiles chargées de l'identification des cas liés à la protection et de l'orientation des enfants, en toute sécurité, avec un accent particulier sur l'orientation des enfants non accompagnés et séparés.

L'importance de **maintenir des mécanismes permettant aux enfants de signaler des actes de violence et de demander de l'aide**, tels que des lignes d'assistance téléphonique destinées aux enfants, est largement reconnue. Les partenaires de Joining Forces ont travaillé ensemble dans un certain nombre de pays, dont l'Ouganda, l'Inde et les Philippines, pour s'assurer que les lignes d'assistance téléphonique sont actives, dotées de ressources et reliées aux services essentiels de protection des enfants au niveau communautaire. En Ouganda, les agences de Joining Forces ont fortement plaidé pour que la ligne d'assistance téléphonique consacrée à la maltraitance des enfants soit reconnue comme un service essentiel et qu'elle soit rouverte et dotée en personnel après avoir été suspendue au début du confinement. Dans certains cas, des applications ont été développées pour faciliter le signalement en ligne ou par téléphone portable ; en Indonésie, en Mongolie et au Pérou, World Vision et ses partenaires ont travaillé avec le gouvernement pour développer de telles options. Au Yémen, Save the Children a travaillé avec des **mécanismes communautaires de suivi de la protection de l'enfance** afin d'identifier les problèmes de protection de l'enfance liés à l'épidémie, y compris l'identification des enfants par la communauté, le soutien psychosocial facilité à distance et les approches intégrées et sensibles au genre.

Toutes les organisations de l'alliance ont répondu d'une façon ou d'une autre à l'interruption du contact direct entre les enfants et leurs familles et la plupart des travailleurs sociaux, dans le cadre de **gestion de cas**, pour permettre aux enfants d'avoir accès à l'aide dont ils ont besoin. Il s'est notamment agi de fournir des conseils et un soutien par téléphone et par messagerie aux travailleurs communautaires chargés de la protection de l'enfance (travailleurs para-sociaux et responsables communautaires) les plus proches des enfants et des familles ; d'élaborer des critères permettant aux communautés et aux travailleurs sociaux de classer les cas les plus urgents par ordre de priorité ; de plaider en faveur d'un soutien direct et continu pour ces cas les plus urgents par des travailleurs sociaux formés à cet effet ; d'adapter et d'étendre les systèmes et protocoles d'information en ligne dédiés à la prise en charge des cas.

En Irak et au Sud-Soudan, par exemple, Save the Children a constaté que Primero/CPIMS+ permet une supervision agile et sûre de la prise en charge des cas à distance pendant le confinement, ce qui n'aurait pas été possible avec des systèmes sur support papier. Au Sud-Soudan, World Vision a également adapté une approche globale de prise en charge des cas de protection de l'enfance. En Ouganda, ChildFund, Plan International, Save the Children et World Vision soutiennent plus de 25 centres d'action de districts pour traiter les cas de maltraitance signalés par le biais de la ligne d'assistance téléphonique dédiée aux enfants. Au Kenya, World Vision a ciblé un millier de chefs adjoints (des responsables travaillant pratiquement au niveau le plus bas de l'administration) pour faire le suivi de la situation des enfants, de leur sécurité et de leur protection contre la violence.

La pandémie de la COVID-19 a des répercussions sur le bien-être mental et psychosocial des enfants - notamment avec la fermeture des écoles qui touche plus de 1,65 milliard d'enfants - et augmente les facteurs de stress des familles en raison des pertes de revenus et des ralentissements économiques. Plusieurs agences de Joining Forces ont adapté les **programmes de santé mentale et appui psychosocial à la COVID-19** (World Vision Syrie) et ont intégré des **messages psychosociaux** dans le soutien apporté à l'apprentissage à distance et en ligne (Save the Children).

Toutes les agences de Joining Forces ont pris des mesures pour adapter leurs communications, avec les parents et les personnes qui s'occupent des enfants, à la situation de la pandémie, en mettant l'accent sur **la diffusion de messages d'éducation parentale positive pour relever les défis du confinement**. Plan International a adapté son programme "d'éducation parentale et de compétences de vie" pour y inclure un segment consacré à "la riposte à la COVID-19" en vue de diffuser des messages par la radio, WhatsApp, le téléphone ou d'autres plateformes selon le contexte. En Mongolie, World Vision utilise les médias sociaux pour communiquer aux parents et aux enseignants des expériences d'éducation parentale positive et des conseils pratiques pour protéger les enfants. L'ambassadeur de World Vision Mongolia, un acteur célèbre, a utilisé les posts/sessions en direct réalisés sur Facebook et Instagram pour partager des informations sur l'éducation parentale positive. Save the Children a repris les messages clés de son approche "éducation parentale sans violence" pour les diffuser à la radio, dans des téléconférences, via les médias sociaux, des dépliants destinés aux personnes qui s'occupent des enfants, aux enfants et aux adolescents, et via des systèmes d'annonces communautaires. Cette organisation a également mis au point de courtes sessions de renforcement des capacités pour aider les parents pendant cette période. SOS Villages d'enfants a créé une vidéo en espagnol, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui donne une série d'exemples sur les risques potentiels et la façon de protéger les enfants contre la violence à domicile. Au Sud-Soudan, ChildFund a élaboré et diffusé des affiches pour les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux sur la façon de rester impliqués par le jeu, et sur les lieux où les cas de violence peuvent être signalés. Ces affiches portent aussi des messages intégrés de prévention de la COVID-19 pour aider les communautés à faire face au confinement. Ces messages ont été traduits en arabe et sont également diffusés à la radio sous forme de jingles et de messages ponctuels pour atteindre les enfants réfugiés du Sud-Soudan et les personnes qui s'occupent d'eux.

SOS Villages d'enfants a soutenu des **services de conseil et de soutien en ligne pour les parents des familles d'accueil et d'autres personnes qui s'occupent des enfants** dans plusieurs pays. En Bolivie, l'organisation a élaboré et diffusé des directives visant à soutenir et à renforcer les mesures de sauvegarde et de protection de l'enfance pour les enfants bénéficiant d'une prise en charge alternative et ceux qui bénéficient d'un appui au sein de leur famille.

Toutes les agences de Joining Forces se sont engagées à **écouter les enfants et à tenir compte**

des expériences qu'ils ont vécues durant l'épidémie de la COVID-19. Presque tous les membres ont organisé des enquêtes auprès des enfants pour solliciter et partager leurs points de vue sur leurs problèmes et les solutions à y apporter. Les enquêtes permettront aux enfants de s'exprimer sur les répercussions de la pandémie actuelle sur leur vie quotidienne et leur bien-être subjectif ainsi que sur la façon dont ils perçoivent la situation actuelle et l'impact qu'elle peut avoir sur leur société et leur avenir.

La plateforme numérique *Girls Out Loud* [**Les filles à voix haute**] de Plan International permet aux filles de parler en toute confiance des questions qui les concernent et de recevoir des informations sur leurs droits. Les filles et les jeunes femmes ont utilisé cette plateforme pour nous informer des impacts de la COVID-19 sur leurs communautés. World Vision a également interrogé 101 enfants de 13 pays sur l'impact de la COVID-19 et a compilé leurs réponses dans le rapport intitulé "Children's Voices in Times of COVID" [**La voix des enfants en période de COVID**]. SOS Villages d'enfants a créé un portail vidéo en ligne intitulé "CORONA vlog" : Point de vue des enfants", qui présente les expériences des enfants du monde entier. Educo, membre de ChildFund Alliance, mène également une "enquête globale sur le bien-être subjectif des enfants, des adolescents et des jeunes pendant la pandémie de la COVID-19". Terres des Hommes a noué un partenariat avec la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies chargée de la violence à l'encontre des enfants et a lancé l'initiative #CovidUnder19 pour recueillir les points de vue des enfants sur leurs expériences actuelles et sur la manière dont ils perçoivent leur rôle de citoyens actifs. Save the Children soutient le réseau des enfants et des adolescents d'Amérique latine et des Caraïbes, qui regroupe dix organisations dirigées par des enfants dans neuf pays. Ensemble, ils ont consulté des enfants de 10 à 18 ans sur leur expérience de la COVID-19 en Argentine, au Brésil, au Chili, en Équateur, au Salvador, au Honduras, au Nicaragua, au Pérou et en Uruguay. L'Alliance ChildFund réoriente son projet "Child-friendly Accountability" [**redevabilité sensible à l'enfant**] et sa plateforme en ligne pour aider les enfants à exprimer leurs préoccupations concernant la crise de la COVID-19 et contribuer aux discussions politiques.

NOTES

ⁱ Nations Unies, « Document d'orientation : L'impact de la covid-19 sur les enfants », (avril 2020)

ⁱⁱ Joining Forces est une alliance mondiale de six des principales organisations mondiales de défense des droits de l'enfant que sont : ChildFund, Plan International, Save the Children, SOS Villages d'Enfants, Terre des Hommes et World Vision.

ⁱⁱⁱ Hillis S., Mercy J., Amobi A., Kress H., " Prévalence mondiale de la violence contre les enfants au cours de l'année écoulée : examen systématique et estimations minimales," *Pédiatrie*, Mars 2016, 137 (3) e20154079 ; DOI: <https://doi.org/10.1542/peds.2015-4079>; Consulté le 16 juin 2020.

^{iv} Fonds des Nations Unies pour l'enfance « Caché à la vue de tous : une analyse statistique de la violence contre les enfants ». Nations Unies, 2014. http://www.unicef.org/publications/index_74865.html; Consulté le 15 juin 2020.

^v Violence subie dans l'enfance *En finir avec la violence dans l'enfance : Rapport mondial 2017*.

<http://globalreport.knowviolenceinchildhood.org/global-report-2017/>; Consulté le 16 juin 2020 ;

Krug, Etienne G., et al. (eds.). « Rapport mondial sur la violence et la santé ». Organisation Mondiale de la Santé, 2002 ;

James, M., « La violence familiale comme forme de maltraitance des enfants : Identification et prévention », *Problèmes de prévention de la maltraitance des enfants*, 1994 ;

Centres pour le contrôle et la prévention des maladies et ORC Macro. 2003. « Santé de la reproduction, de la mère et de l'enfant en Europe de l'Est et en Eurasie : Un rapport comparatif ». Atlanta, Géorgie (États-Unis) et Calverton, Maryland (États-Unis). <https://dhsprogram.com/publications/publication-od28-other-documents.cfm>; Consulté le 16 juin 2020 ;

Indermaur, D., « Les jeunes australiens et la violence familiale », *Tendances et questions relatives à la criminalité et à la justice pénale*, n° 195. Canberra, 2001.

^{vi} Perezniето, P., Montes, A., Routier, S. & Langston, A., « Les coûts et l'impact économique de la violence contre les enfants », Overseas Development Institute et ChildFund International, 2014.

^{vii} Educo, membre de ChildFund Alliance. « Enquête sur le bien-être subjectif des enfants, des adolescents et des jeunes pendant la pandémie de la COVID-19 » ; mai-juin 2020

^{viii} World Vision International, "Après la tempête parfaite, des millions d'enfants supplémentaires sont confrontés à la violence dans le contexte du confinement et de la "nouvelle normalité", mai 2020. https://www.wvi.org/sites/default/files/2020-05/Aftershocks%20FINAL%20VERSION_0.pdf; Consulté le 16 juin 2020

^{ix} Source : Plan International

^x Ibid

^{xi} Argentine, Bosnie and Herzegovine, Brésil, Chili, Chypre, Inde, Liban, France, Mexique, Monténégro, Singapour, Espagne, États-Unis; Consulté le 15 juin 2020

^{xii} https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/COVID_NAWG%20Anticipatory%20Impacts%20and%20Needs%20Analysis.pdf; Consulté le 15 juin 2020

^{xiii} Centre pour le développement mondial Peterman, Potts, O'Donnell, Thompson, Shah, Oertelt-Prigione, et van Gelder, "Pandémies et violence contre les femmes et les enfants", Document de travail de CGD 52, Washington, DC, 2020: <https://www.cgdev.org/publication/pandemics-and-violence-against-women-and-children>; Consulté le 15 juin 2020

^{xiv} "Hager, E. " Le coronavirus laisse les enfants placés en famille d'accueil sans domicile", *Projet Marshal*, 24 mars 2020. <https://www.themarshallproject.org/2020/03/24/coronavirus-leaves-foster-children-with-nowhere-to-go>; Consulté le 15 juin 2020

Kenny, A. "Inquiétudes relatives aux enfants pris en charge pendant le confinement de Covid-19", *L'examineur irlandais*, 4 mai 2020. <https://www.irishexaminer.com/breakingnews/views/analysis/aime-kenny-concerns-raised-over-children-in-care-during-covid-19-lockdown-997543.html>; Consulté le 15 juin 2020

^{xv} "Conversations de COVID-19 : crise de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne", *L'égalité maintenant*, 8 mai 2020. https://www.equalitynow.org/covid_19_online_exploitation; Consulté le 15 juin 2020

^{xvi} Ibid



^{xvii} Kannan, R. "La plupart des contenus en ligne portant sur les abus sexuels d'enfants provenant de l'Inde ", The Hindu, 8 avril 2020. <https://www.thehindu.com/news/national/most-online-content-on-child-sexual-abuse-from-india/article31377784.ece>; Consulté le 15 juin 2020

^{xviii} Source : Plan International

^{xix} Plan International, "Messages clés de plaidoyer au niveau des pays pour une action décisive dans le cadre de la riposte à la COVID-19", mars 2020.

^{xx} FNUAP, "Impact de la pandémie de la COVID-19 sur la planification familiale et l'élimination de la violence basée sur le genre, les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants", Note technique provisoire, 2020.

^{xxi} PNUD & Irish Aid, "Évaluation de la violence sexuelle basée sur le genre pendant la crise de l'Ebola en Sierra Leone", octobre 2015. https://www.sl.undp.org/content/sierraleone/en/home/library/crisis_prevention_and_recovery/assessing-sexual-and-gender-based-violence-during-the-ebola-cris.html; Consulté le 15 juin 2020

^{xxii} FNUAP, "Impact de la pandémie de la COVID-19 sur la planification familiale et l'élimination de la violence basée sur le genre, les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants", Note technique provisoire, 2020

^{xxiii} World Vision International, "Après la tempête parfaite, des millions d'enfants supplémentaires sont confrontés à la violence dans le contexte du confinement et de la "nouvelle normalité", mai 2020. https://www.wvi.org/sites/default/files/2020-05/Aftershocks%20FINAL%20VERSION_0.pdf; consulté le 16 juin 2020.

^{xxiv} Mission économique des Nations Unies pour l'Afrique, "Impacts socio-économiques de la maladie du virus Ebola sur l'Afrique", Nations Unies, 2015. <http://www.endchildhoodpoverty.org/news-and-updates-1/2020/4/20/what-are-the-potential-effects-of-the-coronavirus-on-children>; Consulté le 16 juin 2020.

^{xxv} Joining Forces, "Une deuxième révolution : Trente ans de droits de l'enfant et l'agenda inachevé", Nov. 2019. <https://reliefweb.int/report/world/second-revolution-thirty-years-child-rights-and-unfinished-agenda-0>; Consulté le 16 juin 2020.

^{xxvi} Ibid.

^{xxvii} Kahn, C. 2015. "Ebola et la protection humanitaire", Échange humanitaire. Réseau des pratiques humanitaires. Numéro 64, juin 2015 https://odihpn.org/wp-content/uploads/2015/06/he_64.pdf; Consulté le mardi 16 juin 2020.

Mettre fin à la violence faite aux enfants en période de COVID-19
est un produit de Child Rights Now! **[Les droits de l'enfant maintenant !]**,
Une initiative de l'alliance Joining Forces

Joining Forces est une alliance des six plus grandes ONG internationales qui travaillent avec et pour les enfants afin de garantir leurs droits et de mettre fin à la violence contre eux.

L'élaboration de cette note d'orientation a été dirigée par Tamara Tutnjevic Gorman de World Vision International, au nom et avec le soutien des six agences de l'Alliance Joining Forces.

Un grand merci en particulier aux collègues de ChildFund qui nous ont apporté leur soutien, ainsi qu'au secrétariat de Joining Forces.

Photo de couverture © SoS Children's Villages International

www.child-rights-now.org

